

L'YONNE

RÉPUBLICAINE

Le lundi 05 octobre 2015

TRANSPORTS ■ Le syndicat départemental d'énergies mettra la première borne en service en décembre

L'Yonne amorce le virage de l'électrique

Point de départ du France électrique tour, ce lundi, l'Yonne doit être équipée de 157 bornes de recharge pour véhicules électriques d'ici deux ans.

Christophe Paccalet
christophe.paccalet@centrefrance.com

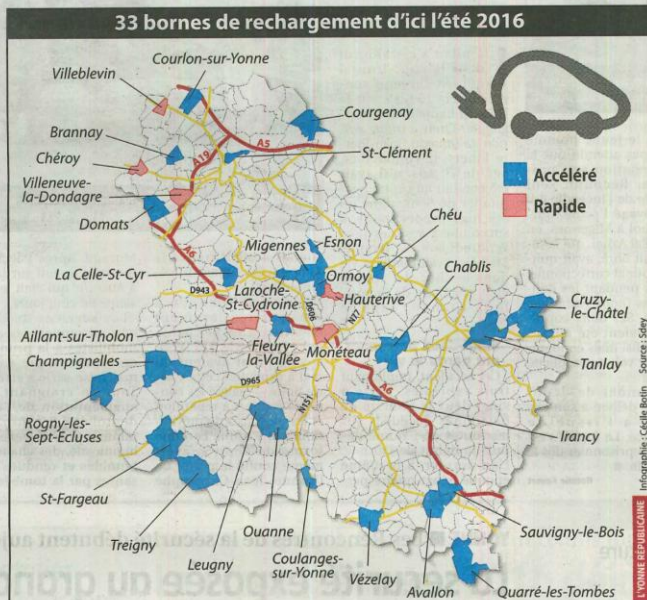
Un coup de projecteur avant un coup d'accélérateur. La première édition du France électrique tour – qui part d'Auxerre, ce matin – est l'occasion de promouvoir la mobilité durable et, en particulier, les véhicules électriques.

« C'est un encouragement et la reconnaissance de notre détermination à agir en faveur de ce nouveau mode de transport », souligne le président du syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), Jean-Noël Loury.

Encore largement sous-équipé, le département va bientôt passer à la vitesse supérieure. Le SDEY prévoit, en effet, d'installer 157 bornes de recharge d'ici ces deux prochaines années.

Les bornes de recharge seront gratuites jusqu'à la fin 2017

Ces infrastructures doivent contribuer à booster les ventes de véhicules électriques, encore marginales mais en forte progression (lire ci-dessous). Les automobilistes ne paieront d'ailleurs rien dans un premier temps. Qu'elles soient à recharge accélérée (*) ou rapide (**), « ces bornes seront gratuites jusqu'à la fin du déploie-



ment, en décembre 2017 », indique le directeur des services techniques du SDEY, Édouard Burrier.

Le montant de l'opération – subventionnée pour moitié par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) – s'élève à 2,4 millions d'euros.

Plus d'un an après la présentation de son plan, lors des Assises de l'énergie, en septembre 2014, la première borne devrait être mise en service en

décembre, à Monéteau. « On attendait la confirmation de la subvention de l'Ademe, intervenue en juin, pour lancer le marché qui a été attribué le 25 septembre », indique la chargée de communication du SDEY, Caroline Legros.

Un point de recharge tous les 30 km, au plus

La première phase de ce schéma départemental prévoit l'implantation de 33 bornes entre décembre 2015 et l'été 2016.

Après avoir sondé les communes début 2014 (une centaine des 455 communes icaunaises avait répondu positivement, ndr), le syndicat a bâti son plan de déploiement en donnant la priorité « aux communes proches des grands axes de circulation, aux secteurs touristiques et aux communes qui ont une activité commerciale pour apporter des services supplémentaires », explique Édouard Burrier. À l'issue de cette première phase, les automobilistes trou-

EN CHIFFRES

2.400.000
Le déploiement des 157 bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'Yonne représente un investissement de 2,4 millions d'euros.

Les communes prendront en charge 20 % du coût d'installation d'une borne. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) subventionnera le programme à hauteur de 50%, tandis que le syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) apportera les 30% restants.

44.000
En euros, le coût hors taxe d'une borne de recharge rapide.

12.000
En euros, le coût hors taxe d'une borne de recharge accélérée.

1.042
Le nombre de bornes prévues en Bourgogne, fin 2025, selon le schéma de cohérence régionale pour le déploiement des infrastructures de charge.

veront « une borne tous les 30 km, au maximum », précise-t-il.

Ce futur réseau icaunais s'inscrit dans le cadre du schéma de cohérence régionale pour le déploiement des infrastructures de charge en Bourgogne. Adopté en mars dernier, celui-ci prévoit l'installation de 1.042 bornes d'ici fin 2025. ■

(*) Recharge pour une autonomie de 50 km en une demi-heure ou à 80 % en une heure.

(**) Recharge pour une autonomie de 130 km en une demi-heure.

Les ventes de voitures électriques en forte progression

Avec 13.577 véhicules électriques et 2.755 hybrides rechargeables immatriculés en France, du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre, les immatriculations 2015 ont déjà dépassé celles de 2014 (16.532, contre 16.161 l'an dernier).

Si ce marché a représenté moins de 1 % des ventes de voitures neuves en 2014, il progresse fortement depuis 2011 (2.630 immatriculations).

Même tendance en Bourgogne avec 309 immatriculations (dont 49 hybrides rechargeables) fin août, soit presque autant qu'en 2014 (315). « L'offre de véhicules électriques s'est étoffée depuis deux ans et le nouveau bonus écologique (*) a dopé les ven-



tes », souligne le président de Bourgogne mobilité électrique, Thierry Brossier.

Reste un obstacle : « Les Bourguignons ne font en moyenne que 30 km par jour, mais la faible autonomie des véhicules électriques, de 100 à 150 km, reste un frein psychologique », selon Thierry Brossier, pour qui l'essor des bornes de recharge sera « une vraie avancée ».

De quoi approcher les 6.000 véhicules électriques en Bourgogne en 2025 (un millier aujourd'hui), comme le prévoit la Région ? ■

(*) Le bonus existant de 6.300 € est porté à 10.000 €, en cas de remplacement d'un véhicule diesel mis en circulation avant 2001.

RENDEZ-VOUS

FRANCE ÉLECTRIQUE TOUR D'AUXERRE À BORDEAUX. 1.300 km en quatre jours. Vingt véhicules (Nissan Leaf, Citroën Cx, Peugeot Ion, Renault Zoé, Tesla Model S, BMW i3 et Renault Kangoo) devraient participer à ce premier France électrique tour, organisé par la société Tour véhicules électriques. Au menu, quatre étapes de 350 km : Auxerre-Tours ; Tours-Nantes ; Nantes-La Roche-sur-Yon ; Luçon-Bordeaux. Objectif : démontrer que le véhicule électrique peut avoir une capacité kilométrique journalière plus importante grâce à des infrastructures de recharge adaptées. **AUJOURD'HUI.** Départ d'Auxerre. Après une cérémonie officielle, les concurrents partiront à 10 h 30, du port de Roscoff. **Étape 4 Saint-Fargeau.** Arrivée à 11 h 25, place de Latrène-de-Tossigny, départ de 12 h 30 à 13 h 30.